



DECRET D/2021 / 0066 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE CERTAINS OFFICIERS
À DES POSTES DE COMMANDEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la charte de la Transition en date du 27 septembre 2021 ;

Vu la loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant organisation générale
l'Administration publique ;

Vu le Communiqué N° 001 du 05 septembre 2021 du CNRD, portant prise effective
pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

Vu l'Ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre, portant prorogation
des Lois Nationales, des Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur ;

Vu le Décret D/2021/08/PRG/CNRD du 06 octobre 2021, portant nomination du
Premier Ministre Chef du Gouvernement.

DECRETE

le 1^{er} : Les officiers dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les postes
de commandement ci-dessous :

Bataillon Autonome de Boké :

Commandant de Bataillon : Colonel Mamadou Alpha BAH, 21465/G ;

Commandant Adjoint de Bataillon : Colonel Fadji SANO, 18070/G ;

Bataillon Autonome de Faranah :

Commandant de Bataillon : Colonel Péné ZOUANIGUI, 18230/G ;

Commandant Adjoint de Bataillon : Lieutenant-colonel Alpha Kabiné NABE,
25631/G ;

Bataillon Autonome de Guékédou :

Commandant de Bataillon : Colonel Moro DIAKITE, 19494/G ;

Commandant Adjoint de Bataillon : Colonel Hamidou SOUMAH, 27299/G ;

Bataillon Autonome de Mamou :

Commandant de Bataillon : Lieutenant-colonel Fodé Daouda FOFANA, 14601/G ;

Commandant Adjoint de Bataillon : Lieutenant-colonel Sanden TOURE, 18927/G ;

Bataillon d'Infanterie de Forécariah :

Commandant de Bataillon : Colonel Alpha Oumar BARRY, 21534/G ;

Commandant Adjoint de Bataillon : Lieutenant-colonel Mohamed HALABY, 18659/G ;

Bataillon d'Infanterie de Koundara :

Commandant de Bataillon : Colonel Ibrahima Sadio DIATLO, 25277/G ;

Commandant de Bataillon : Colonel YESSIE TRAORE, 19005/G ;

Commandant Adjoint de Bataillon : Lieutenant-colonel Bachir SOW, 21373/G ;

Bataillon d'Infanterie de Macenta :

Commandant de Bataillon : Colonel Mamadi CONDE, 19420/G ;

Commandant Adjoint de Bataillon : Lieutenant-colonel Jean Lansana TRAORE, 27347/G ;

Bataillon d'Infanterie de Mandiana :

Commandant de Bataillon : Colonel Bangaly CAMARA, 14493/G ;

Commandant Adjoint de Bataillon : Capitaine Mohamed Lamine CAMARA, 27333/G ;

-Bataillon d'Infanterie de Beyla :

Commandant de Bataillon : Colonel Lancinet DIALLO, 17446/G ;

Commandant Adjoint de Bataillon : Commandant Sara Idi BALDE, 23320/G ;

-Bataillon d'Infanterie de Siguiri :

Commandant de Bataillon : Lieutenant-colonel Abdoulaye TOURE, 21658/G ;

Commandant Adjoint de Bataillon : Lieutenant-colonel Daouda CONDE, 19403/G.

le 2/ : Le présent Décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le

03 NOV 2021



Colonel Mamadi DOUMBOUYA